

AN 1859.

ACTES DE L'ETAT CIVIL.

Commune de Saint andré de Cubzac

Arrondissement du Tribunal de 1.^{re} instance de
BORDEAUX.

Registre des Décès.

Nous, Juge commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et paraphé le présent registre, contenant *vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Décès dans la commune de *Saint andré de Cubzac* pendant l'an 1859.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1858.

Magrue

N. 1
le 24 Janvier 1859
à 56 ans



en un
par
N. 2

N. 2
le 24 Janvier 1859
à 56 ans

Le vingt sept Janvier mil huit cent cinquante
A été déclaré de Jean Sugeau, cultivateur
d'ici, ainsi qu'il paraît par son Somme assise
à l'âge de sept heures du soir, à S. André de Cubzac,
âgé de cinquante ans, né communément de son père
donnant de S. André de Cubzac en son mariage,
époux de Catherine Audier, fille légitime de
Jean Sugeau et de Anne Sugeau, leurs deux aînés
Sur la déclaration à moi faite par Jean
Pannefay, journalier âgé de cinquante quatre
ans et par Jean Merne, tailleur âgé de
cinquante quatre ans, habitant de cette commune,
lesquels ont dit être voisins du défunt. Et ont, après
lecture, déclaré ne savoir signer.
Constate à ce sujet par moi Joseph Bay,
adjoint faisant les fonctions d'officier public de ce
Département, pour le Maire de S. André de Cubzac
d'ici.

Moy ad

Le dix sept Janvier mil huit cent
Cinquante neuf à huit heures du matin.
A été déclaré de Marie Montyon, sans
profession, décédée, ainsi que nous neus en
Somme assise, à l'âge de onze heures et demie
du soir à S. André de Cubzac, âgée de quatre
vingt cinq ans, née à S. André de Cubzac,
et demeurant, veuve de Jacques Mallard,
fille légitime de Jean Montyon et de Marie
S. Clément, leurs deux aînés.
Sur la déclaration à moi faite par Jean
Miane, tailleur âgé de cinquante deux ans
et par Jacques Vilmat, tisseron âgé de
cinquante sept ans, habitant de cette
commune, lesquels ont dit être voisins du
d'ici. Et ont, après lecture, déclaré ne savoir
signer.
Constate à ce sujet par moi Joseph
Bay, adjoint faisant les fonctions
d'officier public de ce Département pour le
Maire de S. André de Cubzac, d'ici.

Moy ad

11.5
24 Janvier 1859
Mairie de
72 ans



Du vingt un Janvier mil huit cent cinquante
neuf à huit heures du soir
Acte de décès de Catherine Beaupans
profession, d'écuyer, ainsi que nous en sommes
assuré ce jour à une heure du soir, à S. Amand
de Culzac, âgée de soixante quinze ans, née à
Culzac (Jerome) demeurant à S. Amand de
Culzac, veuve de Guillaume Dubost, fille
légitime de Joseph Beau et de Françoise
Chagnacq, tous deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Jean
Nouveau, ferrurier âgé de cinquante trois
ans et par l'ecclésiastique Gerbier, garde champêtre
de la commune, lequel ont dit être voisins de la
décédée. Et ont signé après lecture
constatée suivant la loi par moi, Joseph
Nouveau, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil pour le Maire de Saint
Amand de Culzac, décédé.

11.6
23 Janvier 1859
Francois
Frovin
72 ans

procuré
d'office
par

J. Coy

Herbier Nouveau Coy

Du vingt trois Janvier mil huit cent cinquante
neuf à huit heures du soir
Acte de décès de Francoise Frovin, propriétaire
d'écuyer, ainsi que nous en sommes assuré, ce
jour à une heure du soir, à S. Amand, dans
l'ecclésiastique, âgée de soixante deux ans, née à
S. Amand, canton de Fresnoy, Cérone, demeurant
à S. Amand, veuve de Jean de S. Amand, veuve de Marie
Milhau, fille légitime de Francoise Frovin et de
Jeanne S. Amand, tous deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Francoise
Jolain, cultivateur âgé de cinquante cinq ans
et par Guillaume Beau, cultivateur âgé de vingt
huit ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins de la décédée. Et ont, après
lecture, déclaré me savoir Signer.

Constataé suivant la loi par moi, Joseph
Nouveau, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil, pour le Maire de Saint
Amand de Culzac, décédé.

N. 277
du 5 février 1859
Jean Fournier
63 ans.

Du premier février mil huit cent cinquante
neuf à cinq heures du soir.
Acte de décès de Jean Fournier, cultivateur, décédé
que nous nous en sommes assurés, ce jour à deux
heures à Calvarius dans cette commune, âgé
de cinquante-huit ans, né dans cette commune
demeurant, veuf de Marguerite Fournier, fille légitime
de François Fournier et de Anne Serin, décédés
Sur la déclaration à moi faite par Louis Fournier
cultivateur âgé de vingt-cinq ans et par Jean
Delonne, cultivateur, âgé de quarante ans, habitant
de cette commune, lesquels ont dit être voisins de
défunt. Et a signé le témoin dit non le témoin
qui, après lecture, a déclaré ne savoir la faire
Constaté suivant la loi par moi Eugène
Maire de St. André de Culzée, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

E. Duran

N. 278
du 5 février 1859
Eugène
Maire
43 ans et 3 mois

petit.
Du cinq février mil huit cent cinquante
neuf à onze heures du matin.
Acte de décès de Louise Eugénie Neuvier
décédée, ainsi que nous nous en sommes assurés
ce jour à neuf heures du matin, à St. André
de Culzée, âgée de quatre ans et huit mois, née
à St. André de Culzée et demeurant avec ses
père et mère, fille légitime d'Armand Neuvier
entrepreneur de voitures et de Mlle. Caroline
Breuillet, sans profession.
Sur la déclaration à moi faite par François
Saweroche, militaire âgé de cinquante-trois
ans et par Jean Allant, habitant de cette commune
âgé de cinquante-sept ans, habitant de cette commune
lesquels ont dit être voisins de la défunte.
Et a signé après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Eugène
Maire de St. André de Culzée
faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.

Saweroche

E. Duran

11.09
14 fév 1859
Monsieur Mercier
62 ans



Du quatorze février mil huit cent cinquante-neuf
à huit heures du matin.
Acte de décès d'Armand Mercier, chef parti
ciens, ainsi que nous nous en sommes assurés
hier à huit heures du soir, à S. André de
Culzac, âgé de soixante deux ans, né à S.
Genais, canton de S. André de Culzac, qui
il demeure, époux de Marie Andrieu, fils
légitime de Jean Mercier et de Catherine
Garcarias, tous deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite Gabriel
Gontier, Salotier âgé de cinquante trois
ans et par Gabriel Gontier fils, Salotier âgé de vingt
deux ans, habitant de cette commune, lesquels ont été
voisins du défunt. Et ont signé après lecture
l'acte suivant la loi par moi, Eusebe Durcon, maire
de S. André de Culzac, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.

J G. Gontier fils Gontier L. Durcon

11.10
14 fév 1859
Madame Joséphine
Carré.
72 ans

Du quatorze février mil huit cent cinquante-neuf,
à une heure du soir.
Acte de décès de Jeanne Joséphine Carré, sans profession.
décédée, ainsi que nous nous en sommes assurés, ce jour
à onze heures du matin, à S. André de Culzac, âgée de
soixante deux ans, née à Libourne (Gironde), demeurant
à S. André de Culzac, célibataire, fille légitime de
Jean Baptiste Carré et de Marie Lucie Louvencq,
tous deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par François
Sarracochy, ex militaire, âgé de cinquante trois ans
et par François Sachat, propriétaire âgé de
quarante six ans, habitant de cette commune, lesquels
ont été les voisins de la défunte. Et ont signé après lecture
l'acte suivant la loi par moi, Eusebe Durcon, maire
de S. André de Culzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Sarracochy Sachat L. Durcon

N^o 11
du 16 Février 1859
Etienne Benoit
59 ans

Du seize Février mil huit cent cinquante neuf, à huit heures du matin.

Acte de décès d'Etienne Benoit sans profession
décédé, ainsi que nous nous en sommes assuré
à une heure du matin, à St. André de Cubzac, âgé
de cinquante deux ans, né à St. André de Cubzac, fils
de Maurice, époux de Jeanne Durand, fils légitime
de Pierre Benoit et de Marie Gabrielle, tous deux
décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Gabriel Gontier
Sabotier, âgé de cinquante trois ans, et par Gabriel
Gontier fils, Sabotier âgé de vingt deux ans, habitant
cette commune, lesquels ont été et ont été voisins de
défunt, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Eusebe
Durcau, Maire de St. André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Gontier fils Gontier
E. Durcau

N^o 12
du 18 Février 1859
Marie Joubert
87 ans

Du dix sept Février mil huit cent cinquante
neuf, à huit heures du matin.

Acte de décès de Marie Joubert sans profession
décédée, ainsi que nous nous en sommes assuré
à trois heures du matin, à Montalvo, commune
de St. André de Cubzac, âgée de quatre vingt sept
ans, née à Montlieu (canton inférieure), épouse
de St. André de Cubzac, fille légitime de Louis
Joubert et de Marguerite Dalzac, tous deux
décédés.

H. Joubert Jacques
Belleuve de
Gontier

Sur la déclaration à moi faite par Gabriel
Gontier Sabotier, âgé de cinquante trois ans, et
par Francis Lachartre Propriétaire, âgé de
quarante six ans, habitant cette commune, lequel
ont été et ont été voisins de la défunte, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Eusebe Durcau,
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

E. Durcau
Gontier Lachartre
E. Durcau

N^o 13
Du 21 Février 1859
Hoston
Marie 79 ans



me de l'arrondissement de
Blaye (Gironde)
L. Durieux

Du vingt un février mil huit cent cinquante
neuf, à huit heures du matin.
Acte de décès de Marie Hoston, son profession
d'écrite, ainsi que nous nous en sommes assuré, hier
à onze heures du soir, à la Puisse, dans cette
commune, âgée de soixante quatorze ans, fille
légitime de Jean Hoston et de Marguerite Tellebier
Société.

Sur la déclaration à moi faite par Gabriel Gontier
Sabatier âgé de cinquante trois ans, habitant de cette
commune, et par Jean Bernu jeune marié, retent
à la Puisse, commune de St. André de Cubzac, âgé
de quarante quatre ans, lesquels ont dit être
voisins de la défunte, et ont signé après lecture
Contrats suivant la loi par moi Lucie
Durieux, Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Corne Jean
Gontier
L. Durieux

N^o 14
Du 28 Février 1859
Jacques Vige
44 jours

onze

L. Durieux

K. Sabatier
J. Bernu

Du vingt huit Février mil huit cent cinquante
neuf, à dix heures du matin.
Acte de décès de Jacques Vige, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré, hier à cinq
heures du soir, à St. André de Cubzac, âgé
de ~~44~~ jours, né dans cette commune, fils légitime
de Jacques Vige boulanger, et de Marie Chaudé
son profession, habitants de cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par François
Sabatier Propriétaire, âgé de quarante six ans
et par Gabriel Gontier fils, Sabatier, âgé
vingt deux ans, habitants de cette commune
lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont
signé après lecture

Contrats suivant la loi, par moi Lucie Durieux
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

approuvé un mot rayé nul.
K. Sabatier
J. Bernu
L. Durieux

N° 11
 Du 3 Mars 1859
 Petit Pierre
 54 ans

Acte de décès de Petit Pierre ex-militaire le cadet
 à huit heures du matin
 acte de décès de Petit Pierre ex-militaire le cadet
 ami que nous nous en sommes assemblés hier à deux heures
 du soir, dans le boug, agé de cinquante quatre ans
 né à Ferrière (Géronde) 1-2-3
 de Jeanne Christianne Sophie Hassel, épouse
 de Michel Petit cultivateur et de Catherine Noire
 de idie

Sur la déclaration à moi faite par Gabriel Gontier
 père sabotier, agé de cinquante trois ans, et par
 Gabriel Gontier fils sabotier, agé de vingt deux ans
 sans habitation de cette commune, lesquels ont été
 les voisins du défunt, et ont signé après lecture
 constaté suivant la loi, par moi Esprit Durand
 Maire de St. André de Calzais, faisant les fonctions
 d'officier public de l'Etat civil

J. Gontier fils Gontier & Durand

N° 10
 Du 6 Mars 1859
 Anne Daromat
 68 ans

Acte de décès d'Anne Daromat, sans profession
 à neuf heures du matin
 acte de décès d'Anne Daromat, sans profession
 amie que nous nous en sommes assemblés ce jour
 à cinq heures du matin, dans le boug, agé de
 soixante huit ans, née dans cette commune, épouse
 de Michel Garneau de idie, et fille légitime de
 Pierre Daromat et de Suzanne Debande de idie

Sur la déclaration à moi faite par Gabriel Gontier
 père sabotier, agé de cinquante trois ans, et par
 Gabriel Gontier fils sabotier, agé de vingt deux ans
 habitants de cette commune, lesquels ont été les
 voisins de la défunte, et ont signé après lecture
 constaté suivant la loi, par moi Esprit Durand
 Maire de St. André de Calzais, faisant les fonctions
 d'officier public de l'Etat civil

J. Gontier fils Gontier & Durand

N^o 17
du 8 Mars 1859
Ferrant

88 ans



n^o dans cette
commune
habitant

Du huit Mars mil huit cent cinquante
neuf, à onze heures du matin.
Acte de décès de François Ferrant, âgé
de 88 ans, ami que nous nous en sommes assuré ce
jour à huit heures du matin, à Jean Fortin,
sans cette commune, âgé de quatre vingt huit
ans, époux de Jeanne Guinaudie, fils
légitime d'Arnaud Ferrant et de Marie
Gillet, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Gabriel
Gontier Sabotier, âgé de cinquante trois ans
et par François Sachtet, propriétaire
âgé de quarante six ans, habitants de cette
commune, lesquels ont été être voisins du défunt
et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi, Lucie Dumont
Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'Etat civil.

Gontier Sabotier
François Sachtet
Lucie Dumont

N^o 18
du 9 Mars 1859
Vivier
62 ans

Du neuf Mars mil huit cent cinquante neuf
à cinq heures du soir.
Acte de décès de Suzanne Vivier, décédée, amie
que nous nous en sommes assuré, ce jour à trois
heures du soir, sans profession, âgée de soixante
deux ans, née dans cette commune, y demeurant
épouse d'André Marbade Propriétaire, fille
légitime de Louis Vivier et de Françoise
Bournaud, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Charles
Camus charpentier, âgé de soixante ans, et par
Arnaud Lafargue Charon, âgé de soixante ans,
habitants de cette commune, lesquels ont été être
voisins de la défunte, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi, Lucie
Dumont, Maire de St. André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'Etat civil.

Camus
Lafargue
Lucie Dumont

N^o 19
du 12 Mars 1859
Jacques Lainsous
78 ans

Du douze Mars mil huit cent cinquante
à huit heures du matin.
Acte de décès de Jacques Lainsous décédé, ainsi que
nous nous en sommes assuré hier à neuf heures
du soir, propriétaire, âgé de soixante dix huit
ans, né dans cette commune, y demeurant, époux
de feu Marie Doramat, fils légitime de Messrs
Lainsous et de Marie Buisseau décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Gabriel
Gontier laboureur, âgé de cinquante trois ans, et par
Gabriel Gontier fils laboureur, âgé de vingt cinq
ans, habitants de cette commune, lesquels ont
dit être voisins du défunt, et ont signé après
lecture. Constaté suivant la loi, par moi Louis
Dureau, Maire de la commune de St. André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil.

G. Gontier fils Gontier L. Dureau

N^o 20
du 12 Mars 1859
Jean Petit
76 ans

Du douze Mars mil huit cent cinquante
à huit heures du matin.
Acte de décès de Jean Petit, décédé, ainsi que
nous nous en sommes assuré ce jour à quatre heures
du matin, propriétaire, âgé de soixante six
ans, né dans cette commune, y demeurant, époux
de feu Marguerite Gombaud, fils légitime de
Jacques Petit et d'Anne Chagneau décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Martial
Maurin propriétaire, âgé de quarante quatre ans
et par François Sathatré propriétaire, âgé
de quarante six ans, habitants de cette commune
lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont
signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Louis Dureau
Maire de la commune de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Maurin Sathatré L. Dureau

N^o 21
Du 13 Mars 1859
Marguerite
Dalgar 84 ans.



Du vingt un Mars mil huit cent cinquante
neuf, à cinq heures du soir.
Acte de décès de Marguerite Dalgar, veuve
ainsi que nous nous en sommes assuré, ce jour
d'hui nous de laque nous, âgée de quatre vingt
quatre ans, née dans cette commune, y demeurant,
épouse de Michel Richman, de son fils
légitime de Jacques Dalgar, et de Marie
Spencer de son.

Sur la déclaration à nous faite par Jean Jay
Allant publiaire, âgé de quarante huit ans
et François Lachata Propriétaire, âgé de quarante
six ans, habitant de cette commune, lesquels ont
dit être voisins de la défunte, et ont signé avec
Lecteur. Compté suivant la loi par moi Maire
Dureau Maire de la commune de St. André de Cubzac
faisons les fonctions d'officier public de l'Etat
civil.

J. Lachata
F. Dureau
J. C. Allant

N^o 22
Du 11 Mars 1859
Blaise
Montangon
75 ans

Du vingt un Mars mil huit cent cinquante
neuf, à huit heures du matin.
Acte de décès de Blaise Montangon, de son nom
que nous nous en sommes assuré, ce jour
d'hui, dans la boing, âgé de quinze ans, né dans
cette commune, y demeurant, fils légitime de Jean
Montangon Boulanger, âgé de quarante quatre ans
et de Jeanne Soulas, âgée de trente cinq ans,
habitants de cette commune.

Sur la déclaration à nous faite par Jean Vires
Propriétaire, âgé de quarante cinq ans, et par Gabriel
Gontier Sabotier, âgé de vingt deux ans, habitants de
cette commune, lesquels ont dit être voisins de la défunte
et ont signé avec Lecteur.

Compté suivant la loi par moi Eusibe Dureau
Maire de la commune de St. André de Cubzac, faisons
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Vires
Gontier Sabotier
Eusibe Dureau

N. 23
Du 1^{er} Mars 1879
Jean Gustave
Ceynat
40 ans

Du vingt huit Mars mil huit cent vingt
neuf, à sept heures du matin.
Acte de décès de Jean Gustave Ceynat,
ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à
huit heures du matin, sans profession, âgé de vingt
neuf ans, né à St André de Cubzac, y demeurant, fils légitime
de Moctin Ceynat, boulanger, et de Anne
Mambat, habitants de St André de Cubzac.
Sur la déclaration à moi faite par François
Lachatais propriétaire, âgé de quarante deux
ans, et Gabriel Gontier, laboureur, âgé de vingt
ans, habitants de cette commune, lesquels ont
dit être voisins du défunt, et ont signé après
lecture. Constaté devant moi, par moi Maire
de Cubzac, et de la commune de St André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public
de l'Etat civil.

Lachatais Gontier

no 24
Du 1^{er} Avril 1879
Jean Fourcau
48 ans

Du premier avril mil huit cent vingt quatre
à huit heures du matin.
Acte de décès de Jean Fourcau charretier, âgé de
quarante huit ans, né à St André de Cubzac, âgé de
quarante huit ans, demeurant dans cette commune,
époux de Jeanne Rodet, fils légitime de
Nicolas Fourcau et d'Anne Robert, veuve
Sur la déclaration à moi faite par Jean Robert
Courrier, âgé de quarante un ans, et Guillaume
Pétillet propriétaire, âgé de quarante deux ans,
habitants de cette commune, lesquels ont dit être
voisins du défunt, et ont déclaré me servir après
lecture. Constaté devant moi, par moi Maire
de Cubzac, et de la commune de St
André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil.

Pétillet

quarante
huit ans
né à Salignac

N^o 25
le 2 avril 1859
Mademoiselle
Ardonneau
44 ans



8
Du deux avril mil huit cent cinquante neuf
à quatre heures du soir.

Acte de décès de Mademoiselle Ardonneau
décédée, ainsi que nous nous en sommes assuré
aujourd'hui à midi, cultivatrice, âgée de
quarante quatre ans; née à St André de Cubzac
y demeurant, épouse d'Etienne Charollet
Cultivateur, fille légitime de Jean Ardonneau
décédé, et de Marguerite Rigole, habitante
de cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre
Argouet cultivateur, âgé de quarante cinq
ans, et Jean Bourricaud, âgé de cinquante
huit ans, cultivateur, habitants de cette commune
lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont
déclaré ne savoir signer, après lecture.

Constata suivant la loi, par moi Esprit Durcau
Maire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

E. Durcau

N^o 26
le 5 avril 1859
Marie Gaussons
70 ans

8
Du cinq avril mil huit cent cinquante neuf
à sept heures du matin.

Acte de décès de Marie Gaussons décédée, ainsi
que nous nous en sommes assuré hier à quatre
heures du soir, sans profession, âgée de soixante
sept ans; née à St André de Cubzac, y demeurant,
épouse de Jean Lafont cultivateur, fille légitime
de Jean Gaussons et de Jeanne Blane, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Louis
Tabuteau tonnelier, âgé de soixante deux ans
et de Guillaume Montaignon tissier, âgé de
soixante huit ans, habitants de cette commune.
Lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont
déclaré ne savoir signer, après lecture.

Constata suivant la loi, par moi Esprit Durcau
Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

E. Durcau

N^o 27
du 6 avril 1859
Catherine
Fouquet
74 ans

Du six avril, mil huit cent cinquante neuf
à midi
Acte de décès de Catherine Fouquet, décédée
ainsi que nous nous en sommes assuré aujourd'hui
à six heures du matin, sans profession, âgée de
soixante dix neuf ans, née à St André de Cubzac
et demeurant épouse de Jean Joseph Gagnon
décédé, fille légitime de Michel Fouquet et
de Chrisc Gagnon, tous les deux décédés
sur la déclaration à moi faite par Gommery Gabard
homme, ag de quarante trois ans, et de Nicolas
Belivier homme, ag de quarante dix ans, habitants
de cette commune, lesquels ont dit être voisins de
la défunte, et ont signé après lecture
constatée devant moi, par moi Eusèbe Durcau
Maire de la commune de St André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat
civil.

Belivier
Gabard
E Durcau

N^o 28
du 8 avril 1859
Joseph Urbain
Grézy
70 ans

Du huit avril, mil huit cent cinquante neuf
à deux heures du soir
Acte de décès de Joseph Urbain Grézy, décédé
ainsi que nous nous en sommes assuré aujourd'hui
à onze heures du matin, ex douanier, ag de
soixante dix ans, né à Jarnac, arrondissement de
Jonzac (charente inférieure) demeurant à St André
de Cubzac, épouse de Suzanne Dumoulin,
fil naturel de Joseph Urbain Grézy décédé
sur la déclaration à moi faite par Raymond
Gerbier propriétaire, ag de quarante huit ans
et de Jean Jacques Allant Fallentier, ag de
quarante huit ans, habitants de cette commune
lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont
signé après lecture constatée devant moi, par
moi Eusèbe Durcau, Maire de la commune de
St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil.

Gerbier
Allant
E Durcau

N° 29
du 11 avril 1859
Joseph Doris
62 ans



Du onze avril mil huit cent cinquante neuf
à sept heures du matin.

Acte de décès de Joseph Doris, décédé ainsi que
nous nous en sommes assuré, hier à onze heures du
soir, Propriétaire, âgé de soixante deux ans; né à
St. André de Cubzac, y demeurant, époux de Marie
Parateau, fils légitime de Pierre Doris, et de
Jeanne Boutin, tous les deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Guichard Louis
cultivateur, âgé de quarante ans, et de Jean Taboureau
barnier, âgé de cinquante ans, habitants de cette
commune, lesquels ont été vus et connus du défunt
et a signé le témoin Guichard, avec nous, après lecture
de l'inscription d'acte ayant dicté et lu devant de ce
par nous interpellé.

Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau
Maire de la commune de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Guichard E. Durcau

N° 30
du 12 avril 1859
Marie Auger
47 ans

Du douze avril mil huit cent cinquante neuf
à midi

Acte de décès de Marie Auger, décédée ainsi
que nous nous en sommes assuré, ce jour à huit
heures du matin, à St. André de Cubzac, âgée de
quarante sept ans; née à Cazelle, arrondissement
de Blaye, demeurant à St. Romain, arrondissement
de Libourne, épouse de Jean Leguin Jardinier,
fille légitime de Vincent Auger, et d'Elisabeth
Arvonneau.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Clave
Jardinier, âgé de quarante cinq ans, et par Jean
Jacques Allant publanier, âgé de quarante huit
ans, habitants de cette commune, lesquels ont été
vus et connus de la défunte, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau
Maire de la commune de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

lieu où est
décédée
E. Durcau
J. Clave
J. Allant

Clave J. Durcau
Allant J.

N° 31
du 14 avril 1859
François
Séjéral
8 ans

Du quatorze avril mil huit cent
cinquante neuf, à onze heures du matin
Acte de décès de François Séjéral, décédé
ami que nous vous en sommes assuré, ce jour
neuf heures du matin, à St. André de Cubzac
âgé de huit ans, né à Bordeaux, fils
légitime de Pierre Alexandre Séjéral
et de Marie François Durcau.

Sur la déclaration à moi faite par Gabriel
Gontier Sabotier, âgé de cinquante trois ans,
et de François Sachet Propriétaire, âgé
de quarante six ans, habitants de cette
Commune, lesquels ont dit être voisins du
défunt, et ont signé après Lecture

Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe
Durcau, Maire de la Commune de St. André
de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat Civil.
Gontier Sabotier
Durcau

N° 32
du 14 avril 1859
Jeanne
Rigole
6 jours

Du quatorze avril mil huit cent cinquante neuf
à sept heures du soir
Acte de décès de Jeanne Rigole, décédée ami que
nous vous en sommes assuré, ce jour à quatre heures
du soir, à St. André de Cubzac, âgée de six jours,
née dans cette commune, et demeurant fille légitime
de Fort Rigole cultivateur, et de Catherine
Doret sans profession.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Thibouton
cultivateur, âgé de quarante huit ans, et de Guillaume
David cultivateur, âgé de quarante sept ans
habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins
de la défunte, et ont signé après Lecture, la même
David et non le premier David, qu'a vu
ne savoir. Constaté suivant la loi, par moi
Durcau, Maire de la Commune de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat Civil.
(David)

No. 33
du 16 avril 1859
Thomas Petit
70 ans



Du seize avril mil huit cent cinquante-neuf
à sept heures du matin.

Acte de décès de Thomas Petit, décédé, ainsi
que nous nous en sommes assuré hier à six heures
du soir, cultivateur, âgé de soixant-dix ans,
né à St. André de Cubzac, y demeurant, époux
d'Anne Marechegay, décédée, fils légitime
de Jean Petit et de Marguerite Bouzot décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Louis
Denand cultivateur, âgé de trente-huit ans
et de Jean Denand cultivateur, âgé de vingt-deux
ans, habitants cette commune, lesquels ont dû
être voisins du défunt, et à signé après lecture
le témoin Jean Denand, le sieur Louis Denand,
ayant déclaré ne savoir.

Constaté suivant la loi par moi Lucile Durcau
maire de la commune de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil.

L. Durcau

No. 34
du 21 avril 1859
Antoine François
Sidore Carré
70 ans

Magdeleine
Anne Caron
décédée
de Lanéhan
Moffet

Du vingt un avril mil huit cent cinquante-neuf
à huit heures du matin.

Acte de décès d'Antoine François Sidore Carré
décédé, ainsi que nous nous en sommes assuré hier à
onze heures du soir, rentier, âgé de soixante-dix
ans, demeurant à St. André de Cubzac, né à Paris
époux de [#]Magdeleine [#]Jos Carré, fils légitime de
Pierre Carré et de Quintienne Leberre décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Antoine de
Lanéhan rentier, âgé de cinquante-sept ans,
et de Pierre Moffet Propriétaire, âgé de
cinquante-deux ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dû être voisins du défunt, et ont signé
après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Lucile Durcau
Maire de la commune de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Moffet de Lanéhan L. Durcau

N^o 35
du 9 Mai 1859
Habelle Roux
73 ans

Du neuf Mai mil huit cent cinquante neuf
à sept heures du matin.
Acte de décès d' Habelle Roux, décédée
ainsi que nous nous en sommes assuré, hier à
neuf heures du soir, sans profession, âgée de
soixante treize ans, demeurant à Saint André de
Cubzac; née à Libourne; veuve de Jean
Bellivier, fille légitime de Nicolas Roux, et
de Jeanne Saerrix, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Germain
Gabard tenancier, âgé de quarante trois ans, et
de Joseph Hocquelles cloutier, âgé de
quarante six ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont
signé après Lecture.

Constaté suivant l'avis, par moi Eusibe Durieux
Maire de la commune de Saint André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Hocquelles J Gabard E Durieux

N^o 36
du 2 Juin 1859
Marie Angèle
Horry
7 jours

Du deux Juin mil huit cent cinquante
neuf, à deux heures du soir.
Acte de décès de Marie Angèle Horry, décédée
ainsi que nous nous en sommes assuré, le jour à
deux heures du matin; âgée de sept jours, née
dans cette commune, et demeurant; fille légitime
de Charles Horry Peintre, et d' Ambroisine
Cervieres.

Sur la déclaration à moi faite par Gabriel
Gontier père, Sabotier, âgé de cinquante quatre
ans, et de Martial Guillot coutelier, âgé
de trente huit ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins de la défunte, et
ont signé après Lecture.

Constaté suivant l'avis, par moi Eusibe
Durieux, Maire de la commune de St André
de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Gontier Guillot E Durieux

10ⁿ 37
1859
Eria
Françoise
14 ans



Du neuf juin mil huit cent cinquante
neuf, à sept heures du matin.
Acte de décès de Françoise Eria décédée ainsi
que nous nous en sommes assuré, hier à cinq heures
du soir, cultivatrice, âgée de quarante quatre ans
née à St. André de Cubzac, y demeurant; épouse de
Jean Jonquet carrier; fille légitime de Bernard
Eria et de Françoise Bertin, cultivateurs.
Sur la déclaration à moi faite par François
Berteau cultivateur, âgé de trente un ans, et
André Furet carrier, âgé de trente deux ans,
habitants de cette commune, lesquels ont dit être
voisins de la défunte, et ont, après lecture,
déclaré ne savoir signer.
Compté suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau
Maire de la commune de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

E. Dureau

11ⁿ 38
du 13 Juin 1859
François
Rigole
7 jours

Du dix huit juin, mil huit cent cinquante
neuf, à sept heures du matin.
acte de décès de François Rigole, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré, hier à quatre heures
du soir, âgé de sept jours; né à Saint André de
Cubzac, y demeurant, fils légitime de Jean
Rigole, et de Jeanne Robert cultivateurs
habitants de cette commune.
Sur la déclaration à moi faite par François
Berteau cultivateur, âgé de trente un ans, et
de André Furet carrier, âgé de trente deux ans,
habitants de cette commune, lesquels ont dit être
voisins du défunt, et ont déclaré ne savoir signer
après lecture.
Compté suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau
Maire de la commune de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat
civil.

E. Dureau

N° 39
du 19 Juin 1859
Cyprien
Secombe
59 ans

Du dix-neuf Juin mil huit cent cinquante-neuf
à sept heures du matin.
Acte de décès de Cyprien Secombe, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré, hier à dix heures
du soir, âgé de cinquante deux ans, marié, habitant
à Cognère, canton de St. Calais, département de la
Garonne, demeurant à Saint André de Cubzac, épouse de
Jeanne Leboyrie; fils légitime de Louis Secombe
et de Catherine Alliaud, tous deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Arnaud Vidal
marié, âgé de trente-neuf ans, et de Jean
Montaugere, boulanger, âgé de quarante-cinq ans,
habitants de cette commune; lesquels ont dit être voisins
de la défunte, et ont signé après lecture
Compté suivant la loi par moi Eusebe Durcau
Maire de Saint André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Montaugere Vidal Durcau

N° 40
du 19 Juin 1859
Anne Mellier
97 ans.

Du dix-neuf Juin mil huit cent cinquante-neuf
à sept heures du matin.
Acte de décès de Anne Mellier, décédée ainsi que
nous nous en sommes assuré, hier à sept heures du soir
âgé de quatre-vingt-sept ans, née à St. Michel,
canton de Fronsac, demeurant à Saint André de
Cubzac, épouse d'Antoine Berard, décédé, fille
légitime d'Antoine Mellier et de Marie
Blanda, tous deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Thomas Faugere
boulanger, âgé de soixante-deux ans, et d'Etienne
Guinodie subrogié, âgé de trente-trois ans, habitants
de cette commune; lesquels ont dit être voisins de
la défunte, et ont signé après lecture.

Compté suivant la loi par moi Eusebe Durcau
Maire de Saint André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil.
approuvé deux fois par moi
Faugere Guinodie Durcau

Anne Mellier
Faugere
Guinodie
Durcau

n° 111
du 12 juillet 1859
Louise Blanche
7 mois



Du douze juillet, mil huit cent cinquante
neuf, à trois heures du soir.
Acte de décès de Louise Blanche,
décédée, ainsi que nous nous en sommes assuré,
ce jour, à midi, âgée de sept mois; née à Bord
demurant à St André de Cubzac, en maison chez
le sieur François Rigole cultivateur, fille
de Louise - - - et de son oncle - - -

Sur la déclaration à moi faite par François
Rigole, cultivateur, âgé de trente huit ans,
et de Jean Mallard, sieur delong, âgé de cinquante
cinq ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins du lieu où est décédée la
dite, et ont déclaré ne savoir signer, l'un
faite. Constaté suivant la loi, par moi
Eusèbe Durcau, Maire de Saint André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier
public de l'Etat civil.

E. Durcau

n° 112
du 19 juillet 1859
Jean Petit
79 ans

Du dix neuf juillet, mil huit cent cinquante
neuf, à sept heures du matin.
Acte de décès de Jean Petit, décédé ainsi que
nous nous en sommes assuré, hier à neuf heures du
soir, âgé de soixante dix neuf ans, propriétaire,
né à Saint André de Cubzac, y demurant, époux
d'Anne Moilhade, fils légitime de François
Petit, et de Marie Truim, tous les deux
décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre
Donis chapelier, âgé de cinquante cinq ans,
et de Jacques Théobald Cellier, peintre, âgé
de cinquante un ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont
signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe
Durcau, Maire de Saint André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil.

E. Durcau

P. Donis
J. Cellier

n° 43
du 1^{er} août 1859
Arnaud
Merlet
8 mois 1/2

Du premier août mil huit cent cinquante
neuf, à sept heures du matin
acte de décès de Arnaud Merlet, décidé
ainsi que nous nous en sommes assuré hier soir
à onze heures, agé de huit mois et demi, né
à Saint André de Cubzac, y demeurant, fils
légitime de Julien Merlet agé de vingt-trois
ans, propriétaire, et de Marie Genie de
Jacoste, agée de vingt six ans, habitantes
de cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par Gabriel
Gontier sabotier, agé de cinquante quatre ans
et de Raymond Gerbier propriétaire, agé
de quarante huit ans, habitantes de cette commune
lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont
signé après lecture — Compté suivant la loi
par moi Eusèbe Duréau, Maire de la commune
de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

Gontier Gerbier
E. Duréau

n° 44
du 2 août 1859
Louis Mallard
59 ans
- décidé

Du deux août mil huit cent cinquante neuf
à sept heures du matin
acte de décès de Louis Mallard, décidé ainsi que
nous nous en sommes assuré hier soir à onze heures
agé de cinquante neuf ans, maçon né à Saint André
de Cubzac, y demeurant, époux de Philippe Mallard
dite, tous les deux décidés.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Cassie
sabotier, agé de trente deux ans, et de Pierre
Février propriétaire, agé de quarante neuf ans,
habitantes de cette commune, lesquels ont dit être
voisins du défunt, et ont signé après lecture.

Compté suivant la loi, par moi Eusèbe Duréau
Maire de la commune de Saint André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil.

Cassie Février
E. Duréau

N° 45
du 4 août 1859
Jeanne Guinaudie
82 ans



Du quatre deux mil huit cent cinquante
neuf, à sept heures du matin.
Acte de décès de Jeanne Guinaudie, décédée au
que nous nous en sommes assuré ce jour, à quatre
heures du matin, âgée de quatre vingt deux ans
née à Asques, canton de Fronsac, arrondissement
de Libourne, demeurant à Saint André de Cubzac
épouse de François Ferront décédé, fille légitime
de Pierre Guinaudie et de Françoise Lachaise
tous les deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre
Crabey âgé de trente cinq ans, tailleur de
pierres, et de Raymond Duguay, âgé des
soixante ans, cultivateur, habitants de cette
commune, lesquels ont dit être voisins de la
défunte, et ont déclaré ne savoir signer après lecture
Constatai suivant la loi, par moi Eusebe Durcau,
Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

E. Durcau

N° 46
du 6 août 1859
Marie Rodier
78 ans

Du six deux mil huit cent cinquante
neuf, à six heures du soir.
Acte de décès de Marie Rodier, décédée
après que nous nous en sommes assuré ce jour
à onze heures du matin, âgée de soixante dix
huit ans, née à Saint André de Cubzac, y
demeurant, épouse Mallard décédé, fille
légitime de Guillaume Rodier, et de Marie
Zumbert, tous les deux décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Jean
Allant subordonné, âgé de quarante huit ans, et
par Germain Gabard fermier, âgé de quarante
trois ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins de la défunte, et ont
signé après lecture.

Constatai suivant la loi, par moi Eusebe
Durcau, Maire de Saint André de Cubzac
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat
civil.

E. Durcau
J. Allant
G. Gabard

N^o 117
du 13 août 1859
Gibouin Jacques. 25 ans.

Du treize août mil huit cent cinquante-neuf, à quatre heures du soir, a été faite la transcription du décès de Gibouin Jacques; ainsi qu'il suit:
Nous soussigné Petitmengin Bernard, Officier d'administration comptable de deuxième classe remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil, certifions qu'il résulte du registre établi à l'inscription des actes de l'Etat civil faits hors du territoire français, pour le service des hôpitaux militaires; que le nommé Gibouin Jacques, premier camionnier conducteur à la troisième batterie du seizième régiment d'artillerie à cheval, né le onze Février mil huit cent trente quatre à Cubzac, canton de St. André de Cubzac, département de la Gironde, signalé au Registre matricule sous le numéro 6438 fils de Louis et de Marie Caminade mariés, est décédé à l'hôpital militaire de San Stefano (Armée d'Italie); à dix heures et demie du soir, le vingt huit Juillet mil huit cent cinquante neuf, par suite de fièvre typhoïde; d'après la déclaration à nous faite le vingt huit Juillet mil huit cent cinquante neuf; par les trois témoins mâles et majeurs vus par la loi; lesquels ont signé au Registre avec nous. à Alexandrie, le vingt huit Juillet mil huit cent cinquante neuf.

Signé Petitmengin.

Nous sous-intendant militaire, chargé de la police de l'hôpital militaire de San Stefano, certifions que la signature ci dessus est celle de M. Petitmengin Bernard, et que foi doit y être ajoutée.
à Alexandrie le 28 Juillet 1859.
Signature illisible.

Certific conforme par moi Eusebe Durcau
Maire de la commune de St. Andre de Culzoe
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Eusebe Durcau

N. 118
du 23 aout 1859
Marthe
Guimon
72 ans

Du vingt trois aout mil huit cent cinquante
neuf, a huit heures du matin.
acte de décès de Marthe Guimon, décédée ainsi
que nous nous en sommes assuré hier soir à neuf
heures; âgée de soixante douze ans, née dans cette
commune, y demeurant épouse de Dominique
Morin décédé, fille légitime de Thomas Guimon
et d'Elisabeth Savineau, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Pierre Gaborias
propriétaire, âgé de quarante six ans, et par Jean
Robin carrier, âgé de cinquante un ans, habitants
de cette commune, lesquels ont dit être voisins de la
defunte, et ont déclaré en savoir signer après lecture,
Compté suivant la loi, par moi Eusebe Durcau,
Maire de St. Andre de Culzoe, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

Eusebe Durcau

N. 49
du 24 aout 1859
Anne
Daramat
6 mois.

Du vingt quatre aout mil huit cent cinquante
neuf, a deux heures de l'après-midi.
acte de décès de Anne Daramat, décédée ainsi
que nous nous en sommes assuré ce jour à neuf heures
du matin, âgée de six mois; née dans cette commune,
y demeurant, fille légitime de Elie Daramat, âgé
de trente deux ans cultivateur, et de Françoise
Vignaud, âgée de trente huit ans, habitants de
cette commune.
Sur la déclaration à moi faite par Jean Metreau
propriétaire, âgé de trente six ans, et par Jacques
Landes charon, âgé de vingt huit ans, habitants de
cette commune, lesquels ont dit être voisins de la
defunte, et ont signé après lecture,
Compté suivant la loi, par moi Eusebe Durcau
Maire de St. Andre de Culzoe, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

J. Landes, Metreau, Eusebe Durcau

70.50
du 28 Aout 1859
Jean Marion
14 mois

Du vingt huit Aout mil huit cent cin-
-quante neuf, à huit heures du matin,
acte de décès de Jean Marion, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré ce jour à
vingt heures du matin, âgé de quatre-vingt trois
ans dans cette commune, y demeurant, fils
légitime de Pierre Marion cultivateur, âgé de
vingt sept ans, et de Jeanne Ambecq, âgée de
de vingt huit ans, habitants de cette commune.
Sur la déclaration à moi faite par Etienne
Vicaud plieur de cercler, âgé de soixante trois
ans, et par Jean Etouche meunier, âgé de
quarante trois ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont
déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi par moi Louis Durcau
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

L. Durcau

70.51
du 29 Aout 1859
Louis Durcau
67 ans

Du vingt neuf Aout mil huit cent cin-
-quante neuf, à sept heures du matin,
acte de décès de Louis Durcau, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré hier à onze
heures du soir, âgé de soixante sept ans, cultivateur,
né dans cette commune, y demeurant, époux
de Marguerite Delaye fille légitime de Jacques
Durcau et d'Anne Maurin décédée.
Sur la déclaration à moi faite par Raymond
Gerbier propriétaire, âgé de quarante huit ans,
et par Jean Clavié jardinier, âgé de quarante
cinq ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins du défunt, et ont signé après
lecture. Constaté suivant la loi par moi Louis
Durcau, Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Clavié

Gerbier

L. Durcau

N^o 52
du 29 Aout 1859
Marie Louise
Vigé
4 mois.

Du vingt neuf Aout mil huit cent
cinquante neuf, à neuf heures du matin
acte de décès de Marie Louise Vigé, décédée
amie que nous nous en sommes assuré ce jour à
cinq heures du matin, âgée de quatre mois
née à la Bastide, demeurant à St André de
Cubzac; fille légitime d'Antoine Vigé, âgé
de trente neuf ans, boucher, et de Magdeleine
Albert, âgée de trente trois ans, habitantes de
la Bastide.

Sur la déclaration à moi faite par Etienne
Vidaud sylvain de cerles, âgé de soixante trois ans,
et par Jean Mouche menuisier, âgé de quarante trois
ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit
être voisins de la défunte, et ont déclaré ne savoir
si igni après lecture. - Constaté suivant la loi,
par moi Eusèbe Durcau, marié de St André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public
de l'Etat civil.

J. Durcau

N^o 53
du 57^{bre} 1859
Marie Héloïse
Legros
6 mois

Du cinq Septembre mil huit cent cinquante
neuf, à sept heures du matin
acte de décès de Marie Héloïse Legros,
décédée amie que nous nous en sommes assuré
hier à huit heures du soir; âgée de sept mois,
née à Bourdeaux, demeurant à St André de Cubzac
fille légitime d'Alfred Legros tapissier, âgé
de vingt neuf ans, et de Marie Faure, âgée de
vingt sept ans, demeurant ensemble à Bourdeaux.

Sur la déclaration à moi faite par Antoine
Bistodeau cultivateur, âgé de quarante sept
ans, et par Etienne Faure tailleur de pierres,
âgé de vingt cinq ans, habitants de cette commune
lesquels ont dit être voisins de la défunte, et
ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau
marié de St André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

J. Durcau

no 54
du 8^{bre} 1859
Marie Dupuy
3 ans.

Du huit septembre mil huit cent cinquante
neuf, à sept heures du matin.
Acte de décès de Marie Dupuy, de cede ainsi
que nous nous en sommes assure ce jour à trois
heures du matin, agee de trois ans, nee dans cette
Commune, y demourant, fille legitime de Jean
Dupuy chiffonnier, age de trente neuf ans, et de
Marie Perret, agee de trente huit ans, habitants
de cette commune.

Sur la declaration à moi faite par Jean
Belgine, marchand de chiffons, age de cinquante
sept ans, et par Pierre Sargeteau tisser, age de
soixante cinq ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins de la defunte, et
ont declare ne savoir signer apres Lecture.
Comtate suivant la loi, par moi Eusebe Duriau
Maire de Saint andrie de buzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

E. Duriau

no 55
du 9^{bre} 1859
Marie
Dussaume
6 ans

Du neuf septembre mil huit cent cinquante
neuf, à neuf heures du matin.
Acte de décès de Marie Dussaume, de cede ainsi
que nous nous en sommes assure hier à dix heures
du soir, agee de six ans, nee dans cette commune
y demourant, fille legitime d'Antoine
Dussaume cultivateur, age de trente trois
ans, et de Marie Perret, age de vingt neuf
ans, habitants de cette commune.

Sur la declaration à moi faite par Spirit
Alexis charretier, age de trente huit ans, et
par Pierre Guinobri carrier, age de quarante
six ans, habitants de cette commune, lesquels ont
dit être voisins de la defunte, et ont apres lecture
declare ne savoir signer.
Comtate suivant la loi par moi Eusebe Duriau
Maire de St. andrie de buzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

E. Duriau

N^o 56

du 9^{to} 7^{to} 1859
Pierre Ferrouilh
14 ans

Du neuf Septembre mil huit cent cinquante neuf, à trois heures du soir.
Acte de décès de Pierre Ferrouilh, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à dix heures du matin, âgé de quatorze mois, né dans cette commune, y demeurant, fils légitime de Jean Ferrouilh cultivateur, âgé de trente ans, et de Marguerite Giraud, âgée de trente ans, habitants de cette commune. Sur la déclaration à moi faite par Christian Boche Propriétaire, âgé de quarante ans, et par Gabriel Gontier Sabotier, âgé de vingt deux ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont signé après Lecture.
Comstaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Boche
Gontier

N^o 57

du 13^{to} 7^{to} 1859
Jean Charles Lafitte
58 ans

Du treize Septembre mil huit cent cinquante neuf, à une heure du soir.
Acte de décès de Jean Charles Lafitte, décédé ainsi que nous nous en sommes assuré hier à neuf heures du soir, âgé de cinquante huit ans, demeurant dans la commune de Bourg, arrondissement de Blaye, époux de Elisa Dotézac, fils légitime de Jacques Lafitte et de Marthe Laporte décédés. Sur la déclaration à moi faite par Auguste Meynard cafetier, âgé de quarante quatre ans, et par Bertrand Gelly Propriétaire, âgé de trente six ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins de lui ou est décédé le défunt, et ont signé après Lecture.
Comstaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau, Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gelly
Meynard

11^o 51
du 14^o 1859
Pierre
Guinodier
6 ans 1/2

Du quatorze Septembre mil huit cent cinquante
neuf, à onze heures du matin.
Acte de décès de Pierre Guinodie, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré ce jour à neuf
heures du matin, agé de six ans et demi, né
dans cette commune, y demeurant, fils légitime
d'Etienne Guinodie aubergiste, agé de quatre
trois ans, et de Marie Sabayé, agé de
trente deux ans, habitants de cette commune.
Sur la déclaration à moi faite par Jean
Elicie Jardinier, agé de vingt sept ans, et par
Jean Clotilde Sabotier, agé de quarante ans,
habitants de cette commune, lesquels ont dit être
voisins du défunt et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau
Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

Dureau fils Clotilde

11^o 59
du 16^o 1859
Jeanne
Desbordes
2 mois

Du seize Septembre mil huit cent cinquante
neuf, à huit heures du matin.
Acte de décès de Jeanne Desbordes, décédée ainsi
que nous nous en sommes assuré hier à neuf heures
du soir, agé de deux mois; née dans cette
commune, y demeurant, fille légitime de Pierre
Desbordes serrurier, agé de trente trois ans, et
de Jeanne Lafitte, habitants de cette commune.
Sur la déclaration à moi faite par Auguste
Maynard capotier, agé de quarante quatre ans,
et par Bertrand Gelly propriétaire, agé de
trente six ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins de la défunte; et
ont signé après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau
Maire de la Commune de Saint André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil.

Gelly Maynard

N^o 60
 le 17^o 1859
 François
 Béroneau
 5 mois

Du dix sept septembre, mil huit cent
 cinquante neuf, à sept heures du matin.
 Acte de décès de François Béroneau, décédé
 ainsi que nous nous en sommes assuré hier à cinq
 heures du soir, âgé de cinq mois, né à Aubert
 demeurant dans cette commune, fils légitime de
 Guillaume Béroneau, Dorure, âgé de trente
 sept ans, et de Catherine Guinaud, âgée de
 trente six ans, demeurant à Aubert.
 Sur la déclaration à moi faite par Pierre
 Cramont cultivateur, âgé de trente ans, et par
 Cat Jean Deboteau cultivateur, âgé de
 quarante sept ans, habitants de cette commune,
 lesquels ont dit être voisins du lieu où est décédé
 le défunt, et ont déclaré ne savoir signer après
 lecture. Ont été suivis la loi, par moi
 Eusèbe Durcau, Maire de Saint André de
 Cubzac, faisant les fonctions d'officier public
 de l'Etat civil. approuvé une lecture.
 E. Durcau

N^o 61
 le 18^o 1859
 Jacques
 Joubert
 62 ans

Du dix huit septembre, mil huit cent
 cinquante neuf, à huit heures du matin.
 Acte de décès de Jacques Joubert, décédé ainsi
 que nous nous en sommes assuré ce matin à cinq
 heures, âgé de soixante deux ans, ancien marin, né
 dans cette commune, y demeurant, époux de
 Jeanne Signor, fils légitime de Pierre Joubert
 et de Françoise Gillet, tous les deux décédés.
 Sur la déclaration à moi faite par Pierre
 Sargeteau, journalier, âgé de cinquante sept ans
 et par Pierre Bernier, journalier, âgé de cinquante
 quatre ans, habitants de cette commune, lesquels
 ont dit être voisins du défunt, et ont déclaré ne
 savoir signer après lecture.
 Compté suivis la loi, par moi Eusèbe Durcau
 Maire de la commune de St André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
 E. Durcau

N° 62
du 18^{bre} 1859
Jeanne
Dégas
86 ans

Du dix huit Septembre mil huit cent cinquante neuf, à quatre heures du soir, acte de décès de Jeanne Dégas d'icelle, ainsi que nous nous en sommes assuré, ce jour à midi, âgée de quatre vingt six ans, née dans cette commune, y demeurant, veuve de Jean Seignoret, fille légitime de Jean Dégas et de Jeanne Bouclion d'icelle. Sur la déclaration à moi faite par Pierre Cuge cultivateur, âgé de soixante ans, et par Antoine et Montant Propriétaire, âgé de soixante huit ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Compté suivant la loi, par moi Eusèbe Durieux Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

E. Durieux

N° 63
du 31^{bre} 1859
Thomas
Ceynat
27 ans

Du vingt un Septembre, mil huit cent cinquante neuf, à une heure du soir, acte de décès de Thomas Ceynat, d'icelle ainsi que nous nous en sommes assuré, ce jour à dix heures du matin, âgé de vingt sept ans, né dans cette commune, y demeurant, fils légitime de Martin Ceynat boulanger, âgé de cinquante huit ans, et d'Anne Azambat, âgée de cinquante trois ans, habitants de cette commune. Sur la déclaration à moi faite par Gabriel Gontier sabotier, âgé de cinquante quatre ans, et par François Sachat Propriétaire, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont signé après lecture.

Compté suivant la loi, par moi Eusèbe Durieux Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

F. Sachat
Gontier Durieux

N^o. 64
du 23 7^{bre}. 1859
Elie
Fonteneau
78 ans

Du vingt deux septembre mil huit cent
cinquante neuf, à quatre heures du soir 18
acte de décès de Elie Fonteneau, décédé
ainsi que nous nous en sommes assuré, ce jour
à une heure du soir, agé de soixante dix huit
ans, ni dans cette commune, y demeurant, veuf
d'Anne Sacristain, fils légitime de Valentin
Fonteneau et de Marie Bouelton décédée.

Sur la déclaration à moi faite par Jean
Giraud Propriétaire, agé de soixante six ans
et par Gabriel Gombier Sabotier, agé de vingt
deux ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins du défunt, et ont signé
après lecture.

Compté suivant la loi, par moi Eusèbe Durou
Maire de S^t André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

Giraud aîné
Gombier
E. Durou

N^o. 65
du 23 7^{bre}. 1859
Jean Robin
52 ans

Du vingt trois septembre, mil huit cent
cinquante neuf, à onze heures du matin.
acte de décès de Jean Robin, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré, ce jour à sept
heures du matin, agé de cinquante deux ans,
ni à Salignac, demeurant à S^t André de
Cubzac, époux de Jeanne Dubert, fils légitime
de François Robin décédé, et de Françoise
Lachaise, demeurant dans cette Commune.

Sur la déclaration à moi faite par Guillaume
Petit Propriétaire, agé de quarante neuf ans, et
par Martial Morin, propriétaire, agé de
quarante cinq ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont
signé après lecture.

Compté suivant la loi, par moi Eusèbe Durou
Maire de S^t André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

petit
Morin
E. Durou

n^o 66. Du vingt quatre Septembre, mil huit cent
cinquante neuf, à huit heures du matin.
Acte de décès de Pierre Ornaud, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré hier à six heures
du soir, âgé de six ans, né dans la commune de la
Rouscade, canton de St. Savin, demeurant à St.
André de Cubzac, fils légitime de Pierre Ornaud
journalier, âgé de quarante six ans, et de Marie
Reinaud, âgé de quarante deux ans, demeurant
ensemble dite commune de la Rouscade.
Sur la déclaration à moi faite par Jacques
Vilmat tisserand, âgé de cinquante sept ans,
et par Jean Marcadey subouyiste, âgé de
cinquante quatre ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins de l'icelle ou est décédé
le défunt, et ont déclaré ne savoir signer après
Lecture. Comstaté suivant la loi, par moi Eusèbe
Dureau, Maire de St. André de Cubzac faisant
les fonctions d'officier public del. Etat civil.

S. Dureau

n^o 67
du 26^{br} 1859
Jacques
Baillou
80 ans

Du vingt six septembre mil huit cent cinquante
neuf, à onze heures du matin.
Acte de décès de Jacques Baillou, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré, ce matin à cinq
heures, âgé de quatre vingt ans, né dans la
commune de Puyard, demeurant dans celle de
St. André de Cubzac, Propriétaire, époux de
Marie Mercier, fils légitime de Charles
Baillou et de Elisabeth Veuille, décédé.
Sur la déclaration à moi faite par Pierre
Augé cultivateur, âgé de soixante ans, et
par Antoine Montaut Propriétaire, âgé de
soixante huit ans, habitants de cette commune
lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont
déclaré ne savoir signer après Lecture.
Comstaté suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public del. Etat civil.

S. Dureau

11° 68
du 27 7° 1859
Marie Reynaud
7 mois

Du vingt sept septembre mil huit cent cinquante neuf, à Mides.
Acte de décès de Marie Reynaud, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à neuf heures du matin, âgée d'un an, née dans cette commune, y demeurant, fille naturelle de Marie Reynaud, âgée de vingt un an, habitante de cette commune, et de père inconnu. Sur la déclaration à moi faite par Raymond Gerbier propriétaire, âgé de quarante deux ans, et par Gabriel Gerbier, sabotier, âgé de vingt deux ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont signé après lectures. Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau, Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gerbier R Durcau
Gab Gerbier

11° 69
du 27 7° 1859
Jeanne Giraud
7 mois

Du vingt sept septembre mil huit cent cinquante neuf, à une heure après midi.
Acte de décès de Jeanne Giraud, décédée ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour à cinq heures du matin, âgée de sept mois, née dans cette commune, y demeurant, fille légitime d'Antoine Giraud cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Jeanne Savineau, âgée de vingt neuf ans, habitants de cette commune. Sur la déclaration à moi faite par Jean Allong, forblantier, âgé de quarante sept ans, et par Gabriel Gerbier sabotier, âgé de vingt deux ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont signé après lectures. Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau, Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gab Gerbier R Durcau
J Allong

N° 70
du 29^{bre} 1859
Jean Bellue
47 ans

Du vingt neuf septembre, mil huit cent cinquante
neuf, à neuf heures du matin.
Acte de décès de Jean Bellue décédé
nous nous en sommes assuré, hier à onze heures du
soir, agé de quarante sept ans, meunier, né dans ce
commune, y demeurant, épouse de Magdeleine
Plazanet, fils légitime de Jacques Bellue
de Marie Toubert, décédé.

Sur la déclaration à moi faite par Germain
Gerebraud serrurier, agé de quarante trois ans, et
Jean Mondon Perruquier, agé de cinquante trois
ans, habitants de cette commune, lesquels ont dû
être voisins du défunt, et ont signé après lecture
Comtate suivant la loi, par moi Eusèbe Durieux
Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

Gabriel Mondon E. Durieux

N° 71.
du 28^{bre} 1859
Marie
Barateau
82 ans

Du deux Octobre mil huit cent cinquante neuf
à sept heures du matin.
Acte de décès de Marie Barateau, décédée
nous nous en sommes assuré, hier à onze
heures du soir, agé de quatre vingt deux ans, née
dans cette commune, y demeurant, veuve
d'Etienne Faure, fille légitime de Jacques
Barateau, et de Marie Chastand décédée.

Sur la déclaration à moi faite par Jean Marie
Carrier, agé de quarante huit ans, et par Jean
Hottin maçon, agé de vingt trois ans, habitants
de cette commune, lesquels ont dû être voisins
de la défunte, et ont signé après lecture, de l'oreille au
soir.

Comtate suivant la loi, par moi Eusèbe Durieux
Maire de Saint André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

E. Durieux

70. 72
 le 28. 1859
 Magdeleine
 Lucoste
 Amou

Du deux Octobre mil huit cent cinquante
 neuf, à deux heures du soir,
 acte de décès de Magdeleine Lucoste
 décédée ainsi que nous nous en sommes assuré, ce
 jour à cinq heures du matin, âgée de quatre
 mois, née à Bordeaux, demeurant à St. André de
 Cubzac, fille légitime de Mathieu Lucoste
 marié, âgé de vingt cinq ans, et de Catherine
 Tabarin, âgée de vingt quatre ans, demeurant
 ensemble à Bordeaux.

Sur la réquisition à moi faite par Antoine
 Petit cultivateur, âgé de trente deux ans, et par
 Louis Penaud cultivateur, âgé de quarante ans,
 habitants de cette commune, lesquels ont dit être
 voisins du lieu où est décédée la défunte, et ont
 déclaré après lecture, ne savoir signer.

Compté suivant la loi, par moi Eusèbe
 Durcau, marié de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

E. Durcau

71. 73
 le 28. 1859
 Marie Gillet
 19 ans.

Du deux Octobre mil huit cent cinquante
 neuf à sept heures du soir,
 acte de décès de Marie Gillet, décédée ainsi
 que nous nous en sommes assuré, ce jour à quatre
 heures du soir, âgée de douze ans, née dans cette
 commune, y demeurant, fille légitime de Jean
 Gillet cultivateur, âgé de quarante quatre ans
 et de Catherine Monchegay, âgée de quarante
 quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par André
 Eyraud cultivateur, âgé de vingt six ans, et
 par Guillaume Audinet cultivateur, âgé de
 soixante dix ans, habitants de cette commune,
 lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont
 après lecture, déclaré ne savoir signer.

Compté suivant la loi, par moi Eusèbe
 Durcau, marié de St. André de Cubzac,
 faisant les fonctions d'officier public de
 l'Etat civil.

approuvé un mot, âgé mil.
 E. Durcau

N° 74
du 3^o 8^{bre} 1859
Jean Gaborias
23 ans

Du trois Octobre mil huit cent cinquante
neuf, à sept heures du matin
acte de décès de Jean Gaborias, décédé
ami nous nous en sommes assuré, hier à
huit heures du soir, âgé de vingt trois ans
à Peujard, demeurant à St. André de Cubzac
époux de Marguerite Bardeau, fille légitime
de Pierre Gaborias Propriétaire, âgé de
quarante huit ans, et de Marie Guérin, âgé
de quarante six ans, habitants de cette commune
sur la déclaration à moi faite par
Petit Propriétaire, âgé de quarante neuf ans
et par Martial Murin, propriétaire, âgé de
quarante cinq ans, habitants de cette commune
lesquels ont été été voisins du défunt, et ont
signé après Lecture.

Compté suivant la loi, par moi Lucie
Dureau, mari de St. André de Cubzac faisant
fonctions d'officier public de l'Etat civil
Petit
Murin. L. Dureau

N° 75
du 3 Octobre
1859
Marie Hostin
2 mois

Du trois Octobre, mil huit cent cinquante
neuf, à huit heures du matin.
acte de décès de Marie Hostin, décédée
nous nous en sommes assuré, ce jour à une heure
du matin, âgée de deux mois, née dans cette
commune, y demeurant, fille légitime de Jean
Hostin maçon, âgé de vingt trois ans, et de Jeanne
Serrier âgée de vingt trois ans, habitants de
cette commune.

Sur la déclaration à moi faite par
Bellue meunier, âgé de quarante six ans, et
par Jean Pierre Falgout propriétaire, âgé de
cinquante six ans, habitants de cette commune
lesquels ont été été voisins du défunt, et ont
déclaré après lecture, en avoir signé.
Compté suivant la loi, par moi Lucie
Dureau, mari de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil.
L. Dureau

N^o 76
 le 8^{bre} 1859
 Angèle Chiron
 4 ans

Du huit Octobre mil huit cent cinquante
 neuf, à onze heures du matin,
 acte de décès d'Angèle Chiron, décédée
 ainsi que nous nous en sommes assuré, ce jour à huit
 heures du matin, âgée de quatre ans, née à Bordeaux
 demeurant à St. André de Cubzac, fille légitime de
 Jean Chiron menuisier, âgé de trente un ans et de
 Chérise Ploesson, âgée de trente ans, demeurant
 ensemble à Bordeaux.
 Sur la déclaration à moi faite par Raymond Gordier
 Propriétaire, âgé de quarante huit ans, et par Gabriel
 Guentier Sabotier, âgé de vingt deux ans, habitants
 de cette commune, lesquels ont dit être voisins de la
 défunte, et ont signé après Lecture.
 Compté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau
 Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions
 d'officier public de l'Etat civil.

Gordier
 Durcau

J. Guentier

N^o 77
 le 8^{bre} 1859
 Antoinette
 Eyraud
 81 ans

Du huit Octobre mil huit cent cinquante
 neuf, à cinq heures du soir.
 Acte de décès d'Antoinette Eyraud, décédée
 ainsi que nous nous en sommes assuré, ce jour à
 deux heures du soir, âgée de quatre vingt un ans,
 née dans cette commune, y demeurant, veuve de
 Denis Déziaux, fils légitime de Barthélémy
 Eyraud et de Anne Batouin décédés.
 Sur la déclaration à moi faite par Auguste
 Meynard cafetier, âgé de quarante quatre ans
 et par Bertrand Gelly Propriétaire, âgé de
 trente six ans, habitants de cette commune, les
 quels ont dit être voisins de la défunte, et ont
 signé après Lecture.
 Compté suivant la loi, par moi Eusèbe
 Durcau, Maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gelly
 Meynard
 Durcau

N^o 78
du 9^{bre} 1859
Pierre Gassies
9 ans

Du neuf Octobre mil huit cent cinquante
neuf, à huit heures du matin.
acte de décès de Pierre Gassies, décédé
que nous nous en sommes assuré, hier à huit
heures du soir, agé de neuf ans, né dans cette
commune, y demeurant, fils légitime de
Jean Baptiste Gassies, Sabotier, agé de trente
trois ans, et de Marie Teasmeau, agé de
trente cinq ans, habitants de cette commune.
Sur la déclaration à moi faite par François
Sachate propriétaire, agé de quarante six ans
et par Jean Cornu, maçon, agé de quarante
ans, habitants de cette commune, lesquels ont
dit être voisins du défunt, et ont signé après
lecture.

Compté suivant la loi, par moi Evêque Directeur
Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction
d'officier public de l'Etat civil.

Sachate
Cornu Jean
S. P. Durieux

N^o 79
du 10^{bre} 1859
Jerome Serwan
72 ans.

Du dix Octobre, mil huit cent cinquante neuf
à six heures du soir.
acte de décès de Jérôme Serwan, décédé
à moi, agé de soixante deux ans, pasteur,
né dans la commune de Calvignac, canton
de Calvignac, arrondissement de Calvignac, (Lot),
demeurant à Libourne, épouse de François
Dugos, fils légitime de Pierre Serwan, et
de Isabelle Brujel, décédés.

Sur la déclaration à moi faite par Jean
Desages, propriétaire, agé de quarante ans et
par Gabriel Gontier fils sabotier, agé de
vingt deux ans, habitants de cette commune, les
quels ont dit être voisins de l'lieu où est décédé
le défunt, et ont signé après lecture.

Compté suivant la loi, par moi Evêque Directeur
Maire de St. André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'Etat civil.

G. Gontier
S. P. Durieux
Dugos

N^o 80
du 13^o 8^{bre} 1859
Marie Marces
81 ans

habitants de
cette commune.

Du treize Octobre mil huit cent
cinquante neuf, à une heure du soir,
acte de décès de Marie Marces
décédée ainsi que nous nous en sommes assurés
ce jour à sept heures du matin, âgée de quatre
vingt un an, née dans la commune de Vissac
demeurant dans celle de St. André de Cubzac,
veuve de Jacques Baillou, fille légitime
de François Marces, et de Anne Manuel
décédée.

Sur la déclaration à moi faite par Pierre
Auger cultivateur, âgé de soixante dix
ans, et par Guillaume Sicut cultivateur, âgé
de soixante deux ans, lesquels ont dit être
voisins de la défunte, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture.

Comté suivant la loi, par moi Eusèbe
Dureau, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

E. Dureau

N^o 81
du 15^o 8^{bre} 1859
Jean
Guimberteau
43 ans

Du quinze Octobre mil huit cent cinquante
neuf, à quatre heures du soir,
acte de décès de Jean Guimberteau, décédé
ainsi que nous nous en sommes assurés, ce jour
à sept heures du matin, âgé de quarante trois
ans, né dans la commune de Falgeyrac,
(Gironde) demeurant à St. André de Cubzac,
époux de Marie Dictour, fils légitime
de Olie Guimberteau et de Jeanne Marquet.

Sur la déclaration à moi faite par Arnaud
Vidal, maréchal ferrant, âgé de trente neuf
ans, et par Jean Bernard orfèvre, âgé
de trente deux ans, habitants de cette commune
lesquels ont dit être voisins du défunt, et
ont signé après lecture.

Comté suivant la loi, par moi Eusèbe
Dureau, maire de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil.

Bernard Vidal
E. Dureau

N^o 82
du 27 8^{me} 1859
Joseph
Sullien
73 ans

Du vingt sept Octobre mil huit cent cinquante
neuf, à neuf heures du matin
acte de décès de Joseph Sullien, décédé ainsi
que nous nous en sommes assuré, le jour à dix heures
du soir, âgé de soixante treize ans, né dans
cette commune, y demeurant, épouse de Marie
Brius, fille légitime de Jean Sullien, et
de Jeanne Cotet, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Vincent
Barrière, agriculteur, âgé de cinquante trois ans
et par Simon Barleau, cultivateur, âgé de
soixante trois ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont,
après lecture, déclaré ne savoir signer.
Constataé suivant la loi, par moi Curé Dureau,
curé de St. André de Bulzau, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil.

Dureau

N^o 83
du 29 8^{me} 1859
Marie Goujeon
56 ans

Du vingt neuf Octobre, mil huit cent
cinquante neuf, à deux heures du soir,
acte de décès de Marie Goujeon, décédée ainsi
que nous nous en sommes assuré, ce jour à
cinq heures du matin, âgée de cinquante six ans,
née dans la commune de la Ruscade demeurant
à St. André de Bulzau, épouse de Pierre Gelly
Propriétaire, âgé de soixante ans, fille légitime
de Jean Goujeon, et de Françoise Arnould,
tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Gabriel
Gontier Sabotier, âgé de cinquante quatre ans,
et par François Satchatré Propriétaire, âgé
de quarante six ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins de la défunte, et ont
signé après lecture.
Constataé suivant la loi, par moi Curé Dureau,
curé de St. André de Bulzau, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Satchatré
Gontier Dureau

N^o 84
du 29 8^{bre} 1859
Jeanne
Labouzeau
80 ans

Du vingt neuf Octobre mil huit cent cinquante neuf, à trois heures du soir, acte de décès de Jeanne Labouzeau, veuve d'un ami qui nous nous en sommes assuré, ce jour à midi, âgé de quatre vingt ans, née d'un certain nom, y demeurant, célibataire, et de Marguerite Cabutau de Bernard Labouzeau, et de Marguerite Cabutau, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Raymond Gerbier propriétaire, âgé de quarante huit ans, et par Gabriel Gontier fils, sabotier âgé de vingt deux ans, habitants de cette commune, lesquels ont dit être voisins de la défunte et ont signé après lecture. — Comtate suivant la loi, par moi, Eusèbe Dureau, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Gerbier
Dureau
Gontier

N^o 85
du 30 8^{bre} 1859
Pierre
Malbec
91 ans

Du trente Octobre mil huit cent cinquante neuf, à huit heures du matin, acte fait de la transcription du décès de Pierre Malbec, ainsi qu'il suit.
L'an mil huit cent cinquante neuf, et le quatorze Septembre à onze heures du matin, pendant nous Louis Constant Balaran, officier de la légion d'honneur, chef d'Escadron d'artillerie en retraite, adjoint, remplissant par délégation du Maire, les fonctions d'officier de l'état civil de la commune de Castres, département de l'Etat, sont comparus le sieur Casimir Maurel, docteur en Médecine, des Hospices de Castres, âgé de trente cinq ans, demeurant à Castres rue Corbière, et Pascal Flo, habitant de l'Hotel Dieu de Castres, y demeurant, âgé de trente ans, lesquels nous ont déclaré que Pierre Malbec soldat au cinquième Escadron du cinquième Régiment de Hussards, immatriculé sous le n^o 4082, né le quatre Septembre mil huit cent trente huit, à St. André de Cubzac, canton du dit, département de la Gironde, fils de Jean et de Jeanne Elizabeth Berthier domiciliés au dit St. André de Cubzac, est décédé ce jour à cinq heures du matin, au dit Hotel Dieu. Nous nous sommes assuré de ce décès et avons dressé le présent acte que nous avons signé après lecture, avec le premier déclarant, le dit Pascal Flo à dit ne savoir. — Maurel, Balaran adjoint, signés au registre. — Pour l'Extrait conforme, délivré en exécution de l'article 80 du code Napoléon. Le Maire, signé Bernadou. — Vu pour légalisation

lesquels ont dit être voisins du défunt et ont signé
 après lecture.
 Comté suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau
 Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions
 d'officier public de l'Etat civil.
 F. Achard, Noudon, J. P. Dureau

N° 91
 du 30 9^{bre} 1859
 Pierre
 Charriaud
 62 ans

Du trente Novembre, mil huit cent cinquante neuf
 à dix heures du matin.
 Acte de décès de Pierre Charriaud, décédé ainsi que
 nous en sommes assuré, hier à trois heures du
 jour, âgé de soixante deux ans, cultivateur, né
 à Labillac, demeurant à St. André de Cubzac, veuf
 de Marie Chiron, fils légitime de Pierre
 Charriaud et de Marie Nouguère de tous deux décédés.
 Sur la déclaration à moi faite par Vincent Barrière
 âgé de cinquante trois ans, et par Simon Bourdeau
 âgé de soixante trois ans, habitants de cette commune,
 lesquels ont dit être voisins du défunt, et ont déclaré
 après lecture, ne savoir signer.
 Comté suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau Maire
 de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
 public de l'Etat civil.

appointé un notaire surchargé
 de Labillac. J. P. Dureau

N° 92
 du 1^{er} 10^{bre} 1859
 Pierre Lafont
 85 ans

Du premier décembre, mil huit cent cinquante neuf
 à huit heures du matin.
 Acte de décès de Pierre Lafont, décédé ainsi que nous
 nous en sommes assuré, ce jour à trois heures du matin
 Propriétaire, âgé de quatre vingt cinq ans, né dans
 cette commune, y demeurant, épouse de Magdeleine
 Guibert, fils légitime de Jean Lafont et de Marie
 Porton, tous les deux décédés.
 Sur la déclaration à moi faite par Jean Mellier
 cultivateur, âgé de quarante trois ans, et par
 Sieot Claude, cultivateur, âgé de quarante cinq
 ans, habitants de cette commune, lesquels ont
 dit être voisins du défunt, et ont déclaré après
 lecture, ne savoir signer.

Comté suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau
 Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions
 d'officier public de l'Etat civil.

N° 93
du 9 Dec 1859
Guillaume
Foures
62 ans.

Du neuf Décembre mil huit cent
cinquante neuf, à huit heures du matin.
Acte de décès de Guillaume Foures propriétaire
décédé ainsi que nous avons en sommes assuré
hier à cinq heures du soir, âgé de soixante deux
ans, né dans cette commune, y demeurant
célibataire, fils légitime de Etienne Foures
et de Marie Bellue, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Jean
Mondon persequier âgé de cinquante quatre ans
et par Gabriel Gonsier sabotier, âgé de cinquante
quatre ans, habitants de cette commune, lesquels
ont dit être voisins du défunt, et ont signé après
lecture. — Compté suivant la loi, par moi
Eusibe Durieu Maire des. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat
Civil. Gonsier Mondon Durieu

N° 94
du 26 Dec 1859
Catherine
Castex
78 ans

Du vingt six décembre mil huit
cent cinquante neuf, à six heures du soir.
Acte de décès de Catherine Castex, décédée
ainsi que nous nous en sommes assuré ce jour
à une heure du soir, âgé de soixante dix
huit ans, née dans cette commune, y
demeurant, veuve de Arribas Arizon, fille
légitime de Guillaume Castex, et de
Catherine Troinin, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Pierre
Doris chapelier, âgé de cinquante cinq ans,
et par François Lachate propriétaire, âgé
de quarante six ans, habitants de cette
commune, lesquels ont dit être voisins de
la défunte, et ont signé après lecture.
Compté suivant la loi, par moi Eusibe
Durieu, Maire des. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat
civil.

Lachate Doris Durieu

N^o 95
du 28 X^o 1859
Bernard
Hugon
79 ans

hier

Du vingt huit Décembre mil huit cent
cinquante neuf, à deux heures du soir.
Acte de décès de Bernard Hugon, sans
profession, décédé ainsi que nous nous en
sommes assuré ce jour à sept heures du
soir, âgé de soixante dix neuf ans, né
dans la commune de Penjar, demeurant
dans celle de St. andré de Cubzac, époux
de Marie Meynard, fils légitime de
Eli Hugon et de Marguerite Landreneau,
tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Gabriel
Gontier sabotier, âgé de cinquante quatre
ans, et par Jean Clostre sabotier, âgé de
quarante ans, habitants de cette commune,
lesquels ont dit être voisins du défunt, et
ont signé après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe
Dureau, Maire de St. andré de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Clostre Gontier E. Dureau

N^o 96
du 29 X^o 1859
Raymond
Firmin Destulhes
64 ans

Du vingt neuf Décembre mil huit cent cinquante
neuf, à huit heures du matin.
Acte de décès de Raymond Firmin Destulhes
propriétaire, décédé ainsi que nous nous en
sommes assuré ce jour à deux heures du matin,
âgé de soixante quatre ans, né à St. Jean de Blau-
gnac, demeurant dans cette commune, époux de
Anne Roy, fils légitime de Pierre Destulhes
et de Jeanne Couraud, tous les deux décédés.
Sur la déclaration à moi faite par Pierre Donis
chapelier, âgé de cinquante cinq ans, et par Fer-
sachate propriétaire, âgé de quarante six ans, habi-
tants de cette commune, lesquels ont dit être voisins
du défunt, et ont signé après lecture.
Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau
Maire de St. andré de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Fersachate Donis E. Dureau

26^e et dernier

Magnan

Clos et arrêté le présent Registre
des Décis comprenant quatre vingt
seize Actes, par nous Maire de St.
André de Bayard, le trente un Décembre
mil huit cent cinquante neuf.

Le Maire.

S. Duran

Modèle de Table des actes de Décès.

DEPARTEMENT
DE LA GIRONDE:

AIRRONDISSEMENT
de Bordeaux

COMMUNE
de St André de
Cubjac
An 1859.

NOMS ET PRÉNOMS DES DÉCÉDÉS.	DATES DES ACTES.
N..... (Les nom et prénoms du décédé).	Le..... an.....
A	
Ardommeau Magd ^{ne}	2 avril 1859
Auger Marie	12 id
Arnault Pierre	24 7 ^{bre}
B	
Bardy Catherine	19 Janvier
Beau Catherine	21 id
Benoit Etienne	16 Février
Blanche Louise	12 Juillet
Boismedau J ^{ouis}	17 7 ^{me}
Baillou Jacques	26 id
Bellue Jean	29 id
Barateau Marie	2 8 ^{bre}
Bessède Pilonille	6 9 ^{me}
Bessède Jean	7 id.
C	
Chardonnet Marie	17 Janvier
Carre J ^{ouis} Antoine	2 ^e avril
Chiron Angèle	8 8 ^{bre}
Chariaud Pierre	30 9 ^{me}
Castex Catherine	26 2 ^e

aux registres des Dices Pels Commune de St André
 pour l'année, contenant quatre feuillets cotés
 par le Juge du Tribunal de première instance de
 Bordeaux, Délégué par monsieur le Président
 Bordeaux le Douze Décembre mil huit
 Cent cinquante Neuf H. Barreux



D.	
Daramat Anne	6 Mars
Dabzac Marguerite	13 id
Donis Joseph	11 avril
Daramat Anne	24 aout
Dureau Louis	29 id
Dupuy Marie	8 7 ^{bre}
Dussaume Marie	9 id
Desbordes Jeanne	16 id
Dégas Jeanne	18 id
Destilhes Raymond Firmin	29 10 ^{bre}
E.	
Eyraud Antoinette	8 8 ^{bre}
F.	
Frouin François	23 Janvier
Foureau Jean	1 ^{er} Février
Foucault François	8 Mars
Foureau Jean	28 id
Foucault Pierre	9 7 ^{bre}
Fonteneau Elie	22 id
Faurc Guillaume	9 10 ^{bre}

G	
Gaussens Marie	1 ^{er} avril
Grézy Joseph Urbain	8 id
Gumaudie Jeanne	4 aout
Gibouin Jacques	13 id
Guinon Marthe	23 id
Gumaudie Pierre	14 7 ^{bre}
Giraud Jeanne	27 id
Gillet Marie	2 8 ^{bre}
Gaborias Jean	3 id
Gassier Pierre	9 id
Gumbertau Jean	15 id
Guyon Marie	29 id
H	
Hostin Marie	21 Février
Horry Marie Angèle	2 Juin
Hostin Marie	3 8 ^{bre}
Hugon Bernard	28 10 ^{bre}
J	
Jugeaud Jean	11 Janvier
Joubert Marie	18 Février
Joubert Jacques	18 7 ^{bre}
Jullien Joseph	27 8 ^{bre}
L	
Lecompte Cyprien	19 Juin
Legros Marie Hélène	1 7 ^{bre}
Lafitte J ^m Charles	13 id
Lacoste Magdeleine	2 8 ^{bre}



Laurant Marie
Lardis Louis
Lafont Pierre
M.

2. 32
1^{er} 9^{me}
17 id.
1^{er} 20^{me}

Montion Marie
Maniere Louise Eugenie
Marcis Arnaud
Montangon Blaise
Mellier Armand
Merlet Arnaud
Mallard Louis
Manon Jean
Marcis Marie
Malbec Pierre
P.

17 Janvier
5 Février
14 id
21 Mars
19 Juin
1^{er} Aout
2 id
28 id
13 8^{me}
30 id.

Tons Jeanne Josephine
Petit Pierre
Petit Jean
Petit Thomas
Petit Jean

14 Février
3 Mars
12 id
16 avril
19 Juillet

R.
Rigole Jeanne
Roux Isabelle
Rigole François
Rodier Marie
Robin Jean
Reynaud Marie

14 avril
9 Mai
18 Juin
6 Aout
23 7^{me}
27 id.

S.

Sainsons Jacques	12 Mars
Sourget Catherine	6 avril
Sigual Franwis	14 id
Servan Jérôme	10 8 ^{bre}
Sabourcau Jeanne	29 id
C.	
Ceynat Jean Gustave	28 Mars
Cria Franwis	9 Juin
Ceynat Thomas	21 7 ^{bre}
N.	
Vigé Jacques	28 Février
Vivier Suzanne	9 Mars
Vigé Marie Louise	29 Aout
Vilmat Auguste	16 9 ^{bre}

Close et arrêtée la présente Table,
conforme aux Actes de décès, par nous Maire
de St. André de Cubzac, soussigné.

Le Maire.

S. Bureau